

Modalités d'inscription à l'IFSI du Centre Hospitalier Le Vinatier :

Que vous ayez été sélectionné(e) via Parcoursup, retenu(e) dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue (FPC), ou admis(e) en tant qu'étudiant(e) militaire, etc..., cette page vous guidera à travers les démarches nécessaires et obligatoires pour la finalisation de votre inscription administrative et pédagogique.

1. Pré-inscription obligatoire via [Myselect](#) (pour les admissions via Parcoursup, ou FPC).

2. Téléchargement et préparation des documents suivants :

- **Fiche 1 : Formulaire de renseignements** (cf.: page de l'inscription choisie : [Parcoursup](#) ; [FPC](#) ; [Médecins, Maïeuticien ou DFASM](#) ; [Mutation et Intégration](#)).
- **Fiche 2 : Consentement CNIL.**
- **Fiche 3 : Droit à l'image.**
- **Fiche 4 : Attestation de financement**, si concerné(e).
Si non concerné(e) : insérer une feuille avec la mention "non concerné(e)".
- **Certificat médical d'aptitude** complété et signé par [un médecin agréé](#) .
- **Attestation médicale de vaccination et d'immunologie** complétée et signée par un [médecin agréé](#) .

Liste des médecins agréés disponible sur le site de [Agence Régionale de Santé](#) .

> Attestation de paiement de la **CVEC** : cvec.etudiant.gouv.fr .

3. Un virement de 183€ (sous réserve d'une modification possible, en lien avec la validation de la tarification officielle 2026) à effectuer sur le compte de l'IFSI Le Vinatier correspondant aux frais d'inscription (merci de préciser pour quelle personne le virement est effectué), ci-après [RIB](#) à utiliser.

DANS CETTE RUBRIQUE

-  [Inscription via Parcoursup](#)
-  [Inscription via la Formation Professionnelle Continue \(FPC\)](#)
-  [Inscription des médecins et maïeuticiens titulaires d'un diplôme étranger et du DFASM](#)
-  [Inscription par mutation et intégration](#)